

## Action 1.1 - Animer le Réseau

### Objectif de l'action et principales tâches

Cette action vise à renforcer une vie en réseau entre les partenaires et multiplier les occasions d'échanges au travers de plusieurs canaux et événements. Elle doit renforcer la cohésion des acteurs autour du RMT et permettre d'initier des projets communs déposés dans différents appels à projets (rôle d'incubateur de projets).

Plusieurs tâches prioritaires sont identifiées :

- l'animation interne d'un comité technique,
- l'animation des instances de pilotage et d'orientation ,
- la réalisation de séminaires réguliers (au minimum 3 sur les 5 ans), en lien avec d'autres réseaux (cf. voir également Action 1.3.),
- l'alimentation du site Internet du réseau pour donner régulièrement accès aux productions du Réseau,
- la tenue de webinaires et d'ateliers (2 à 3 par an minimum),
- l'envoi de newsletters et de flashes d'informations (3 à 6 par an) à une liste de diffusion large (au-delà du Réseau) afin de mettre en avant, à pas de temps régulier, les activités du réseau, les nouvelles productions et les événements programmés.

Une présence régulière dans les événements liés aux thématiques du Réseau est indispensable pour assurer la notoriété du RMT Sols et Territoires et maintenir la cohérence des actions entre les réseaux, notamment celles portées par des structures spécifiquement dédiées aux sols comme le GIS Sol, le RNEST ou l' AFES)

Enfin, cette action comprend également un suivi et une valorisation des différents projets portés par le Réseau ou labellisés par celui-ci.

Responsable(s) de l'action	Animateurs du RMT :J Sauter (CRAGE), A Bispo (INRA), JL Fort (CRANA)
Partenaires du réseau mobilisés	Membres du comité technique Membres des instances de pilotage
Projets et partenaires extérieurs associés	Animateurs des réseaux sols (RNEST, GIS Sol, AFES, utilisateurs... )
Publics cibles, bénéficiaires de l'action	Membres du Réseau en priorité
Livrables prévus	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réorganisation du site Internet pour tenir compte de l'évolution des objectifs et de la structuration du RMT</li><li>• Valorisation des apports de ces projets</li><li>• Mise à disposition des supports suite aux séminaires/webinaires</li><li>• Diffusion de documents (comptes-rendus des instances de pilotage)</li></ul>
Indicateurs de réalisations / objectif cible	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre de séminaires 3/ 5 ans</li><li>• Nombre de Webinaires 15/ 5 ans</li><li>• Nombre de Newsletters et flashes info produits : 20/ 5 ans</li><li>• Nombre de COPIL 5/5 ans</li><li>• Nombre de COR 5/5 ans</li><li>• Nombre de CTK 20/5 ans</li></ul>